

VOLUME 28, NUMÉRO 3 • JUILLET 2025

# LE RUISSEAU

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

Tous les détails en page 4

## NOUVELLE ENSEIGNE À L'ENTRÉE DE LA MUNICIPALITÉ

Intersection Saint-Jean-Baptiste et Industriel - page 6

## FÊTE ST-MATHIEU EN FAMILLE !

Samedi 16 août dès 10 h • Tous les détails en page 16



# LE RUISSEAU

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

## À PROPOS DE CE BULLETIN

Ce bulletin municipal d'information est publié par la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil et distribué dans tous les foyers de son territoire quatre fois par année aux mois de janvier, avril, juillet et octobre.

Il présente les actualités municipales liées à l'administration, aux travaux publics, à l'urbanisme, aux loisirs et à la vie communautaire.

**PARUTION :**  
1 350 copies

**DÉPÔT LÉGAL :**  
Bibliothèque nationale du Québec, 2025

**PROCHAINE ÉDITION :**  
Septembre 2025

## DANS CE NUMÉRO

Mot du maire.....	3
Vie démocratique.....	4
Dépôt du rapport financier 2024	
Coup de chapeau municipal aux finissants	
Sujets d'actualité.....	5-6-7-8-9
Nouvelle signature à l'entrée de la municipalité	
L'infolettre municipale se refait une beauté	
Conseils pratiques de bon voisinage	
Service de l'urbanisme disponible sans rendez-vous	
Rappel de la réglementation	
Une piscine, ça vient avec des responsabilités	
Avis de recherche.....	10
Nos professionnels.....	11
Bibliothèque.....	12-13
Loisirs et communauté.....	14-15-16-17
Programmation des activités estivales	
Concours photos	
Prochaines fin de semaine débarras	
Fête St-Mathieu en famille	
Cinéma plein air	
Chronique horticole.....	18
Concours St-Mathieu-de-Beloeil en fleurs.....	19
Au calendrier cet été.....	20
Numéros à retenir.....	20

## Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

5000, rue des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloeil (QC) J3G 6X5  
Téléphone : 450 467-7490  
Courriel : [info@smdb.ca](mailto:info@smdb.ca)  
Site Web : [www.stmathieudebeloeil.ca](http://www.stmathieudebeloeil.ca)

## Horaire des services municipaux :

Lundi au jeudi : 9 h à 16 h  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Suivez-nous !    

## Séances du conseil municipal

**Salle du conseil**  
Centre communautaire André-Guy Trudeau  
5000, rue des Loisirs

 **4 AOÛT | 2 SEPT. | 1<sup>er</sup> OCT. | DÈS 20 H**

## ASSISTEZ EN PERSONNE AUX SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL !

Webdiffusion en direct et en rediffusion sur la chaîne YouTube  
[stmathieudebeloeil.ca/municipalite/democratie/seances-du-conseil](http://stmathieudebeloeil.ca/municipalite/democratie/seances-du-conseil)



# MOT DU MAIRE



**Normand Teasdale, maire de Saint-Mathieu-de-Beloil**  
[maire@stmathieudebeloel.ca](mailto:maire@stmathieudebeloel.ca)

## Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Les beaux jours sont enfin arrivés, et il est grand temps d'en profiter. L'été s'est installé avec ses couleurs éclatantes et ses doux parfums. À ceux et celles qui auront la chance de prendre des vacances, je vous souhaite de très beaux moments de repos. Faites le plein d'énergie !

Comme à chaque année, lors de la séance de juin, le vérificateur a présenté les états financiers de la Municipalité. Vous en trouverez les faits saillants dans ce numéro. Vous constaterez que la situation financière de notre municipalité est saine. Ce bilan positif est attribuable à une gestion rigoureuse de notre administration. Chaque employé y contribue avec engagement. Bravo à toute l'équipe ! Votre Conseil municipal est très bien épaulé.

Encore une fois, l'été passera trop vite ! C'est pourquoi le Service des loisirs est déjà à pied d'œuvre pour organiser la **Fête St-Mathieu en famille**, qui aura lieu en août. Je suis convaincu que, comme à chaque année, cette journée sera remplie de belles surprises pour petits et grands. Inscrivez dès maintenant, le **samedi 16 août** à votre agenda !

Même pendant la saison estivale, plusieurs chantiers sont en cours. Nous continuons à améliorer notre milieu de vie. Cette année, un effort particulier est consacré à l'embellissement des entrées de la Municipalité. Vous remarquerez notamment la magnifique mosaïque aménagée à l'intersection du chemin de l'Industrie et de la montée Saint-Jean-Baptiste. À voir absolument !

Parallèlement aux travaux dans nos rues, nous poursuivons l'amélioration de nos infrastructures pour les rendre plus résilientes face aux changements climatiques. Le plan établi suit son cours. Bien que nul ne soit à l'abri des caprices de Mère Nature, nous apportons des ajustements concrets pour renforcer notre préparation. Comme nous l'avons toujours affirmé, nous nous investissons pour rendre nos équipements plus efficaces. Beaucoup de travaux auront lieu cet été : **nous ne lâchons pas !**

En terminant, je vous souhaite un merveilleux été. Au plaisir de vous croiser lors des différentes activités !

*Bon été à tous !*

# VIE DÉMOCRATIQUE

4 AOÛT ET 2 SEPTEMBRE

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Assistez en personne ou dans le confort de votre foyer, par le biais de la chaîne YouTube municipale, aux séances ordinaires du Conseil qui ont lieu les premiers lundis du mois (sauf exceptions), dès 20 h, au Centre communautaire André-Guy Trudeau (hôtel de ville), situé au 5000, rue des Loisirs.

Les citoyens qui assistent virtuellement aux séances et qui désirent poser des questions aux membres du Conseil municipal sont invités à nous faire parvenir leurs questions à l'avance, par courriel, aux coordonnées ci-dessous, et ce, **au plus tard les vendredis précédant chaque séance, avant 16 h.**

 **Service du greffe**  
450 467-7490, poste 278  
[greffe@smdb.ca](mailto:greffe@smdb.ca)

## HOMMAGE À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE COUP DE CHAPEAU MUNICIPAL AUX FINISSANTS

Le 16 juin dernier, la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil a décidé d'honorer, encore une fois cette année, les efforts, la persévérance et la réussite des finissants et des finissantes, par la plantation symbolique d'un arbre, un Catalpa, au parc de la Croix.

Quelle belle occasion de célébrer les jeunes qui obtiennent un diplôme, ainsi que toutes celles et ceux qui terminent un cycle d'études, en plus de leur offrir une dose de motivation et un soutien inestimable pour leur avenir.

C'est en 2023 que la Municipalité a instauré cette célébration publique annuelle pour les jeunes afin qu'ils se sentent valorisés dans leur parcours et encouragés dans leur démarche d'études.

**Soyons fiers de nos finissantes et finissants !**

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024

Le 2 juin 2025, le Conseil municipal a pris acte des faits saillants du rapport financier consolidé au 31 décembre 2024, attesté par la greffière-trésorière et vérifié par la firme Daniel Tétreault CPA Inc.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 8 740 505 \$ et les charges fiscales pour l'ensemble des services municipaux, s'élèvent à 7 297 990 \$. En tenant compte des affectations, les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 442 515 \$.

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2024 se chiffre à 1 442 515 \$. Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 250 000 \$. Au 31 décembre 2024, l'endettement total net à long terme de l'administration municipale atteignait 15 740 843 \$.

Ce rapport a été transmis au ministère des Affaires municipales (MAMH). Ces données sont publiques et vous pouvez les consulter sur le site web de Données Québec ainsi que sur notre site web.



Photo de gauche à droite : Vincent Petit, journaliste,  
Normand Teasdale, maire, Roxanne Simard-Mills, horticultrice,  
Joanne Bouchard, directrice générale.

## RAPPEL TAXES MUNICIPALES

Les prochaines échéances des paiements des taxes municipales sont les suivantes :

» 1<sup>er</sup> août

» 1<sup>er</sup> octobre

» 1<sup>er</sup> novembre

# SUJETS D'ACTUALITÉ

## UNE NOUVELLE SIGNATURE À L'ENTRÉE DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité a récemment remplacé l'ancienne enseigne à l'entrée de la municipalité, située à l'intersection du chemin de l'Industrie et de la montée Saint-Jean-Baptiste, par une toute nouvelle structure au design épuré et contemporain.

Combinant un fini métallique élégant à un aménagement paysager de vivaces et d'annuelles, cette nouvelle installation reflète à la fois le dynamisme et l'engagement de notre communauté envers l'embellissement durable de notre territoire.

Une première impression à la hauteur de notre belle municipalité!



## L'INFOLETTRE MUNICIPALE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Notre infolettre fait peau neuve et change de nom pour L'Écho du Ruisseau, la nouvelle version de notre infolettre municipale. Elle conserve sa mission première : vous informer de manière claire, rapide et efficace.



Chaque mercredi à 16 h, vous recevez directement dans votre boîte courriel un aperçu des nouvelles de la semaine et des rappels utiles :

- collectes à venir (résidus verts, encombrants, électroniques);
- activités et événements à ne pas manquer;
- travaux et avis importants;
- décisions municipales et informations citoyennes.

L'Écho du Ruisseau est l'outil idéal pour rester connecté à votre municipalité, semaine après semaine. Vous n'êtes pas encore inscrit ? Il suffit de visiter notre site web pour vous abonner en quelques clics.

 [stmathieudebeloeil.ca/infolettre/](http://stmathieudebeloeil.ca/infolettre/)

Restez informé, restez engagé... avec L'Écho du Ruisseau !

# SUJETS D'ACTUALITÉ

BONNE ENTENTE, CIVISME ET TOLÉRANCE

## CONSEILS PRATIQUES DE BON VOISINAGE

La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil tient à rappeler que chaque citoyen a la responsabilité de préserver une bonne entente, de faire preuve de civisme et de tolérance envers ses voisins. Avant de faire une plainte ou de demander l'intervention des policiers, discutez-en d'abord amicalement avec votre voisin. Voici quelques trucs et conseils à adopter afin de conserver la quiétude dans votre voisinage.

### Réduisez le volume

Il est important de considérer que nos voisins n'ont peut-être pas les mêmes horaires, contraintes ou disponibilités que nous pour réaliser l'entretien de leur propriété. Soyez courtois et évitez par exemple de tondre la pelouse aux heures de repas. Vérifiez l'état de votre climatiseur ou de votre filtreur de piscine. S'ils sont très bruyants, ils ont peut-être besoin d'être réparés. Vous prévoyez faire une petite fête ? Assurez-vous que votre rassemblement ne soit pas trop bruyant et soyez bienveillants, avisez vos proches voisins.

### Surveillez vos animaux

Les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de respecter la réglementation en vigueur. Par exemple, les chiens doivent être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser et être tenus au moyen d'une laisse. Lors de vos promenades, ramassez les excréments de votre animal. Il est également interdit de laisser son animal vagabonder de manière à incommoder les voisins (excréments sur les terrains, des jappements excessifs, etc.).

### Ne brûlez pas n'importe quoi

Tout d'abord, pour être conforme, votre foyer doit être à feu ouvert en maçonnerie ou être vendu par les commerces exclusivement pour l'usage de feux extérieurs. Il doit être doté d'un chapeau pare-étincelles pour empêcher les particules de combustible de s'échapper et placé à une distance sécuritaire de tout bâtiment. Le seul combustible permis est le bois de type bois de chauffage. Ne brûlez pas n'importe quelle matière, de la fumée et des odeurs désagréables pourraient incommoder votre voisinage.

### Communiquez avec vos voisins, la clé d'une bonne cohabitation !

Vous êtes dérangé par les actions d'un voisin ? Parlez-en d'abord avec lui, avec calme et doigté. Expliquez-lui cordialement les éléments qui nuisent à votre qualité de vie. Il est possible qu'il n'ait pas pris conscience que ses actions puissent vous déranger.

Cette discussion n'a pas fonctionné et vous souhaitez mettre fin à cette impasse ?

Connaissez-vous la médiation citoyenne ? **Équijustice Richelieu-Yamaska** offre gratuitement des services d'accompagnement en gestion de conflits aux citoyens des villes de la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

Le ministère de la Justice publie également sur son site internet plusieurs rubriques contenant une foule de renseignements utiles à propos des fréquentes problématiques observées entre voisins comme l'accès à la propriété, les clôtures et les arbres, etc.



# SUJETS D'ACTUALITÉ

## RÉGLEMENTATIONS RELATIVES AUX STATIONNEMENT

### MODIFICATIONS AUX AIRES DE STATIONNEMENT

Il est obligatoire d'obtenir un permis d'aménagement de la Municipalité si vous souhaitez aménager, modifier ou agrandir un espace de stationnement, une allée d'accès, un garage ou un passage sur votre propriété.

Il est important de se renseigner sur les règles et les démarches à suivre auprès de la Municipalité pour obtenir un permis de modification de la superficie de stationnement.

En cas de doute, informez-vous !

### MAXIMUM 2 VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Le règlement de zonage stipule qu'un maximum de 2 véhicules récréatifs (roulotte de plaisance, véhicules récréatifs, caraves, bateaux, etc.) peuvent être stationnés ou remisés sur la propriété. Ces derniers doivent être immatriculés, en état de fonctionner et appartenir au propriétaire de l'habitation.

Du 15 octobre au 15 avril, ces véhicules doivent être remisés dans les cours latérales ou arrières seulement.

### STATIONNEMENT INTERDIT SUR LE GAZON

Conformément à l'article 9.2.1 du règlement de zonage 22.10, il est interdit en tout temps de stationner un véhicule sur le gazon, sur une surface végétale ou sur tout aménagement paysager naturel situé dans la cour avant ou la cour avant secondaire, pour tous les usages résidentiels.

**Quiconque contrevient à la réglementation se voit exposer à une amende d'au moins 500 \$ et d'au plus 1 000 \$ pour la première offense. Ce montant est fixé à la discrétion de la Municipalité.**

### RENSEIGNEZ-VOUS !

En tout temps, il est de votre responsabilité de vous informer avant d'effectuer des travaux.

Pour toute information relative aux stationnements, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme:



Service de l'urbanisme  
[permis@smdb.ca](mailto:permis@smdb.ca)

## ATTENTION AUX AMAS DE MATÉRIAUX

### TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Tout propriétaire qui effectue des travaux d'aménagement nécessitant de laisser des matériaux en bordure de rue tels que la pierre, de la terre, du sable ou tout autre matières doit s'assurer que les amas de matériaux soient bien visibles et sécuritaires pour tous les usagers de la route.

Des éléments visuels tels que des cônes, permettant de bien circonscrire les amas doivent être installés afin d'en assurer la visibilité autant de jour que de nuit. De plus, les amas ne doivent en aucun temps empiéter sur 2 voies de circulation.

Finalement, le propriétaire a le devoir de bien nettoyer la chaussée après avoir retisé les amas de matériaux.

Merci de votre collaboration !

### COLLECTES DES ENCOMBRANTS

**Prochaines collectes : 9 juillet et 13 août**

Les collectes des encombrants (gros rebuts) ont lieu une fois par mois sur réservation seulement.

#### Comment réserver ?

Veuillez remplir le formulaire de réservation au [www.mrcvr.ca/encombrants](http://www.mrcvr.ca/encombrants) ;

Les demandes doivent être reçues **au plus tard à midi le vendredi précédent la collecte** afin de s'assurer que les items soient collectés.



# SUJETS D'ACTUALITÉ

## SERVICE DE L'URBANISME

### SANS RENDEZ-VOUS LES MERCREDIS

Nous sommes heureux d'annoncer que le Service de l'urbanisme et de l'environnement est de nouveau accessible sans rendez-vous chaque mercredi, durant nos heures d'ouverture.

Ce service a été mis en place pour mieux répondre à vos besoins et faciliter vos démarches liées à :

- Les permis de construction, rénovation ou démolition;
- Les règlements d'urbanisme;
- Les consultations sur des projets immobiliers;
- Toute autre question en lien avec l'urbanisme.

 **Mercredi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h**

Nous vous invitons à profiter de cette opportunité pour rencontrer un membre de notre équipe directement, sans avoir à planifier à l'avance.

Les autres journées de la semaine, il est **nécessaire de prendre rendez-vous** pour rencontrer un membre de l'équipe.

 **Service de l'urbanisme**

450 467-7490, poste 284

[urbanisme@stmathieudebeloeil.ca](mailto:urbanisme@stmathieudebeloeil.ca)

## RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

### ARROSAGE DES PELOUSES

Selon les dernières données, le volume d'eau consommé au Québec, dans le secteur résidentiel, atteignait 260 litres par personne par jour. Une consommation plus responsable de la ressource contribue à préserver la disponibilité de l'eau pour les générations futures.

#### Arrosage des pelouses

L'arrosage des pelouses est permis uniquement de 3 h à 6 h, si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20 h à 23 h, si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique, et ce, selon les jours suivants :

- Adresse avec numéro civique **paire** : les jours de calendrier **pairs** ;
- Adresse avec numéro civique **impair** : les jours de calendrier **impairs**.

#### Nouveaux aménagements

Il est permis d'arroser tous les jours, aux heures ci-haut indiquées, une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Pour en savoir plus sur la réglementation concernant l'arrosage et l'utilisation de l'eau potable, consultez notre site web :

[www.stmathieudebeloeil.ca](http://www.stmathieudebeloeil.ca)

## SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les variations hivernales influencent directement nos opérations !

En 2024-2025, 498 tonnes de sel et 70 tonnes de criblure ont été nécessaires pour le déneigement, contre 297 tonnes de sel et 72 tonnes de criblure l'hiver précédent.

Des chiffres qui nous rappellent l'importance d'une gestion hivernale adaptée... et de garder un œil sur notre impact environnemental !



# SUJETS D'ACTUALITÉ

## RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

### UNE PISCINE, ÇA VIENT AVEC DES RESPONSABILITÉS

Dès l'automne, le Règlement du gouvernement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera à l'ensemble des piscines du Québec, peu importe leur date d'installation. Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou démontables, représentent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la surveillance d'un adulte.

Ce règlement vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures telles que l'installation d'une clôture munie d'une porte de sécurité. Il prévoit également l'**obtention d'un permis municipal pour tous travaux relatifs à l'installation d'une piscine** et à l'aménagement des équipements attenants, tels qu'une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

Il est important de rappeler que les propriétaires des piscines installées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 ont **jusqu'au 30 septembre 2025** pour mettre aux normes leur installation. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

#### Installation d'une clôture selon le type de piscine

**Piscines creusées et semi-creusées** : il est obligatoire d'installer une clôture autour de la piscine.

**Piscines hors terre** : les piscines hors terre dont la paroi fait moins de 1,2 m de haut doivent être entourées d'une clôture.

**Piscines démontables** : les piscines démontables dont la paroi fait moins de 1,4 m de haut doivent être entourées d'une clôture.

#### Caractéristiques de la clôture

Les clôtures limitant l'accès à une piscine doivent :

- avoir une hauteur minimale de 1,2 m;
- empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre (entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte);
- ne pas être conçues de manière à pouvoir être escaladées facilement.

De plus, si la clôture est en mailles de chaîne, les mailles doivent mesurer 30 mm ou moins. Sinon, des lattes doivent être insérées dans les mailles.

Une haie ou des arbustes ne peuvent pas constituer une clôture.

Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou l'enceinte ne devra être installé à moins de 1 m de celle-ci;

Aucune fenêtre ne doit être située à moins de 1 m d'une piscine ou d'une enceinte, selon le cas, à moins d'être à une hauteur minimale de 3 m ou que son ouverture maximale soit d'au plus 10 cm.

Des pentures à ressorts et loquet à verrouillage automatique doivent être installés sur toutes les portes et/ou clôture donnant accès à la piscine.

Consultez toute la réglementation sur la sécurité des piscines résidentielles :



[quebec.ca/piscinesrésidentielles](https://quebec.ca/piscinesrésidentielles)

**La sécurité de ma piscine, c'est ma responsabilité !**





# AVIS DE RECHERCHE !



## ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE DES NAISSANCES **INSCRIVEZ VOTRE ENFANT NÉ OU ADOPTÉ EN 2025 !**

Dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits, la Municipalité a instauré une tradition au sein de la communauté en célébrant, chaque année, les nouvelles naissances.

Cette activité de reconnaissance annuelle prendra la forme d'un brunch avec les membres du Conseil municipal, durant lequel un certificat et un cadeau seront remis à chaque enfant nouvellement né ou adopté au cours de la dernière année.

Nous invitons, dès maintenant, les parents d'un enfant né ou adopté en 2025 à inscrire leur enfant pour participer à cette activité spéciale, par le biais de la plateforme d'inscription en ligne Qidigo.

L'activité aura lieu le jeudi 20 novembre de 10 h à 12 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. En octobre, une invitation officielle sera envoyée à tous les parents des enfants inscrits !

Une belle occasion de s'arrêter un moment pour porter notre regard sur la petite enfance de chez nous et susciter le dialogue autour du développement des tout-petits.

**Inscription : [www.qidigo.com/login](http://www.qidigo.com/login)**



**Service des loisirs**  
[loisirs@smdb.ca](mailto:loisirs@smdb.ca)



## **ÊTES-VOUS NOTRE CITOYEN DOYEN(NE) ?**

Vous avez 80 ans ou plus et résidez à Saint-Mathieu-de-Beloeil depuis plusieurs années ? Peut-être êtes-vous l'un des plus anciens résidents de notre belle communauté !

Chaque année, la Municipalité tient à souligner la sagesse, le parcours et l'apport de ses aînés en organisant un hommage officiel à son citoyen doyen(ne). Une activité hommage et reconnaissance spéciale aura lieu lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de septembre, en présence des élus.

Si vous croyez être le doyen ou la doyenne de Saint-Mathieu-de-Beloeil – ou si vous connaissez une personne qui pourrait l'être, nous vous invitons à remplir le formulaire de mise en candidature disponible sur notre site web ou en personne à l'hôtel de ville.

C'est avec plaisir et fierté que nous mettrons en lumière la richesse de votre vécu et votre enracinement dans notre milieu.



**[www.stmathieudebeloeil.ca/loisirs-culture/culture/reconnaissance-du-citoyen-doyenne/](http://www.stmathieudebeloeil.ca/loisirs-culture/culture/reconnaissance-du-citoyen-doyenne/)**

## CANDIDATS RECHERCHÉS !

### **COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE**

Le Service des loisirs est à la recherche de candidats pour former un comité chargé de la mise à jour de la politique familiale et de son plan d'actions. Cette politique vise à guider les décisions municipales afin de créer un environnement propice au bien-être des familles en répondant à leurs besoins. Elle couvre divers aspects tels que les loisirs, la participation sociale, la vie communautaire, le transport, les infrastructures, la sécurité, ainsi que l'information et les communications. En renforçant le tissu social, elle contribue également à soutenir les familles les plus vulnérables.

La première rencontre du Comité aura lieu **à l'automne**, suite à cette rencontre, le Comité décidera ensemble de l'horaire des rencontres suivantes.

Vous êtes intéressés à participer au Comité ou aimeriez avoir de plus amples informations ?



**Service des loisirs**

450 467-7490, poste 281

[loisirs@smdb.ca](mailto:loisirs@smdb.ca)

# NOS PROFESSIONNELS

## ENTREPRENEURS D'ICI, ON VEUT VOUS CONNAÎTRE !

Votre entreprise fait partie de la richesse de notre communauté et nous souhaitons la mettre en valeur ! Pour mieux vous faire connaître auprès des citoyens, la Municipalité vous offre plusieurs options:

- Vous inscrire dans le bottin des commerces et industries qui se trouve sur notre site web;
- Suivre notre page Facebook et nous inviter à suivre la vôtre;
- Profitez de nos espaces publicitaires dans ce bulletin trimestriel;
- Partager votre histoire avec un publireportage dans une prochaine édition.

Ensemble, faisons briller les entreprises de chez nous !

## DEUX OPTIONS DE PUBLICITÉ S'OFFRENT À VOUS

Faites la promotion de votre entreprise auprès de la communauté :

### Option #1 • Achat d'un espace publicitaire

- Espace publicitaire format carte d'affaires dans le bulletin Le Ruisseau
- Ajout au bottin des commerces et entreprises diffusé sur le site web municipal

**Coût :** 12,50 \$ / parution (4 parutions par année)

### Option #2 • Achat d'un publireportage

- Espace publicitaire d'une page complète sous forme d'article dans le bulletin Le Ruisseau
- Ajout au bottin des commerces et entreprises diffusé sur le site web municipal

**Coût :** 50,00 \$ / publireportage



#### C'est une excellente façon de :

- Faire rayonner votre entreprise
- Être facilement repérable par les citoyens
- Encourager l'achat local

 **Service des communications** | 450 467-7490, poste 285 | [communications@smdb.ca](mailto:communications@smdb.ca)



# BIBLIOTHÈQUE



## Bibliothèque Ryane-Provost

450 467-7490, poste 277

[bibliotheque@smdb.ca](mailto:bibliotheque@smdb.ca)

### Responsable :

Marie-Pier Brodeur



### Heures d'ouverture :

**Mardi** : 13 h 30 à 16 h 30

**Mercredi** : 18 h à 20 h

**Jeudi** : 9 h à 12 h

Du 25 juin au 2 septembre 2025.

Suivez-nous ! 

DU 25 JUIN AU 2 SEPTEMBRE

## DÉBUT DE L'HORAIRE ESTIVAL !

L'horaire estival de votre bibliothèque municipale est entré en vigueur depuis le 25 juin. Retour à l'horaire régulier à compter du 2 septembre 2025.

### Heures d'ouverture estivales :

Mardi : 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi : 18 h à 20 h

Jeudi : 9 h à 12 h

## PAGE FACEBOOK DE VOTRE BIBLIO

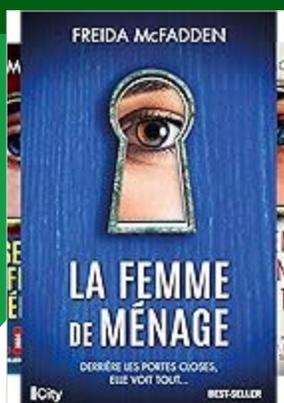
Vous n'êtes pas encore abonné à la page Facebook de votre bibliothèque municipale ? Abonnez-vous dès maintenant pour rester à l'affût des nouvelles concernant la bibliothèque, les nouveautés littéraires du mois, les activités organisées, etc.

Un concours aura lieu en octobre pour les abonnés du Facebook de la Bibliothèque.



[www.facebook.com/biblioRyaneProvost](https://www.facebook.com/biblioRyaneProvost)

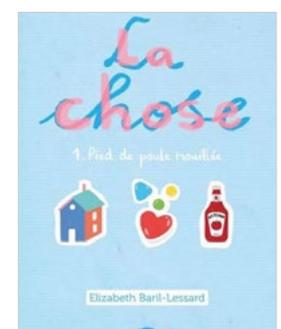
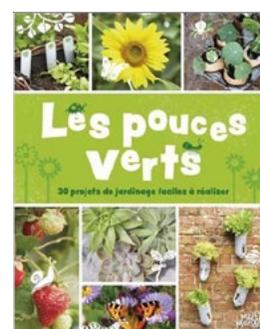
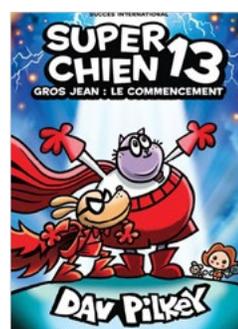
## NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES



### FREIDA MCFADDEN LA FEMME DE MÉNAGE

 Découvrez toutes les nouveautés sur notre catalogue en ligne

Chaque jour, Millie fait le ménage dans la belle maison des Winchester, une riche famille new-yorkaise. Elle récupère aussi leur fille à l'école et prépare les repas avant d'aller se coucher dans sa chambre, au grenier. Pour la jeune femme, ce nouveau travail est une chance inespérée. L'occasion de repartir de zéro. Mais, sous des dehors respectables, sa patronne se montre de plus en plus instable et toxique. Et puis il y a aussi cette rumeur dérangeante qui court dans le quartier : Mme Winchester aurait tenté de noyer sa fille quelques années auparavant. Heureusement, le charmant M. Winchester est là pour rendre la situation plus supportable...



# BIBLIOTHÈQUE

FÉLICITATIONS À LISE FOURNIER

## UNE BÉNÉVOLE REÇOIT LA MÉDAILLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Le 2 mai dernier, le député de Borduas, monsieur Simon Jolin-Barrette a eu le plaisir de remettre la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec à des bénévoles très impliqués de sa circonscription soulignant ainsi leur engagement inestimable envers la communauté et les remerciant de leur générosité. La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil tient à **féliciter madame Lise Fournier**, bénévole à la bibliothèque, qui a reçu ce bel hommage.

Depuis 1987, madame Lise Fournier est une force vive de notre bibliothèque. Elle a toujours trouvé le temps de s'investir. Son dévouement, depuis près de quatre décennies, a permis à de nombreux lecteurs de découvrir le plaisir des livres. Accueillante et passionnée, elle incarne à merveille l'esprit de solidarité et d'engagement communautaire.

Nous sommes fiers de souligner son engagement et de la remercier chaleureusement pour tout ce qu'elle apporte à notre bibliothèque et à notre communauté depuis maintenant 38 ans. Nous espérons avoir la chance de la compter parmi nous encore longtemps !

Merci, Lise, pour ta générosité et ton amour des livres !



NOM DE LA BIBLIOTHÈQUE  
**SAVIEZ-VOUS QUE...**

Depuis 1994, la bibliothèque municipale de Saint-Mathieu-de-Beloil porte fièrement le nom de Bibliothèque Ryane-Provost, en hommage à une bénévole exceptionnelle. Madame Provost, l'une des figures marquantes de la communauté, a consacré de nombreuses années à la bibliothèque depuis son ouverture en 1985.

Ce geste de reconnaissance, officialisé par une résolution adoptée à l'unanimité, souligne l'importance de son dévouement et de son engagement envers les citoyens.

Une belle façon de préserver la mémoire d'une femme qui a enrichi la vie culturelle de notre municipalité.

DÈS LE 18 AOÛT À 9 H

## PROGRAMMATION LOISIRS • AUTOMNE 2025

### Programmation municipale

La Municipalité dévoilera prochainement sa programmation d'activités de loisirs pour la session d'automne. Surveillez nos communications, vous recevrez l'Info-loisirs au mois d'août. Les inscriptions se dérouleront par le biais de la plateforme d'inscription en ligne Qidigo.

### Centre aquatique Beloil

Saviez-vous que les résidents de Saint-Mathieu-de-Beloil bénéficient du tarif résident pour l'ensemble des activités aquatiques ? Vous n'avez qu'à vous procurer la carte Centre aquatique Beloil, gratuite et valide pour une durée d'un an.

Pour en savoir plus sur les cours offerts ou les modalités d'inscription, consultez le site Internet du Centre aquatique.

[www.piscinesbeloel.com](http://www.piscinesbeloel.com)

# LOISIRS ET COMMUNAUTÉ

PARCE QUE L'ÉTÉ, ON VEUT VOUS VOIR SOURIRE !  
**PARTICIPEZ À UNE FOULE D'ACTIVITÉS FAMILIALES GRATUITES !**

La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil est fière de vous présenter sa programmation d'activités estivales ! **Toutes les activités sont offertes gratuitement à tous les citoyens peu importe leur âge et il n'est pas nécessaire de s'inscrire.**

## **Besoin d'information ?**

**Service des loisirs**  
450 467-7490, poste 281  
[loisirs@smdb.ca](mailto:loisirs@smdb.ca)



## Zumba en plein air

**Les mardis de 19 h à 20 h**

Sur le terrain de basket-ball  
du parc des Loisirs



Profitez gratuitement d'une heure de Zumba ! Cet entraînement cardiovasculaire combine des mouvements de danse aérobique et latine. Venez bouger et vous amuser sous le rythme d'une musique entraînante ! En cas de pluie, l'activité aura lieu dans l'hôtel de ville.

**Matériel requis :** vêtements confortables, souliers de sport, bouteille d'eau et chasse moustique.



## Pilates en plein air

**Les jeudis de 19 h à 20 h**

Sur le terrain de basket-ball  
du parc des Loisirs



Profitez gratuitement d'une heure de Pilates ! La méthode Pilates a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physique. En cas de pluie, l'activité aura lieu dans l'hôtel de ville.

**Matériel requis :** vêtements confortables, souliers de sport, bouteille d'eau et chasse moustique.

# LOISIRS ET COMMUNAUTÉ

## SOIRÉES DANSANTES COUNTRY

Cette année, les soirées dansantes country sont de retour ! Venez bouger et vous amuser lors de soirées animées par Nathalie Toupin de Country NT. Au programme : apprentissage de nouvelles chorégraphies et danses en ligne variées. Sortez vos bottes et votre chapeau de cowboy, ambiance festive est garantie !



### Patinoire du parc des Loisirs

 **Vendredi 18 juillet**  
19 h 30 à 22 h 30

 **Samedi 16 août (Fête St-Mathieu en famille)**  
16 h 45 à 18 h

PARTICIPEZ JUSQU'AU 31 AOÛT !

## CONCOURS PHOTOS

Soumettez-nous vos meilleurs clichés saisonniers illustrant une municipalité où il fait bon vivre.

Les lauréats verront leur œuvre reproduite à 2 000 exemplaires dans le calendrier municipal 2026 distribué dans chaque foyer de Saint-Mathieu-de-Beloil. Aucun thème n'est imposé, libre place à la créativité !

### Comment participer ?

Envoyez-nous vos photos par courriel en mentionnant vos coordonnées, le lieu représenté sur la photo et son titre ou complétez le formulaire en ligne. Les spécifications techniques sont disponibles sur le site web de la Municipalité.

 Tous les détails du concours : [www.stmathieudebeloeil.ca/loisirs-culture/culture/concours-photos/](http://www.stmathieudebeloeil.ca/loisirs-culture/culture/concours-photos/)

2-3 AOÛT & 6-7 SEPTEMBRE

## PROCHAINES FINS DE SEMAINE DÉBARRAS

Les ventes-débarras sont autorisées exclusivement les 1<sup>ères</sup> fins de semaine du mois, à partir de mai jusqu'en septembre. Elles sont sans frais, ni inscription. Profitez de l'occasion pour dénicher des trésors ou pour vider votre sous-sol !

La vente doit se dérouler à l'intérieur des limites des terrains résidentiels. Aucune vente-débarras ne doit avoir lieu ou empiéter sur le trottoir, sur la rue ou sur tout autre endroit du domaine public. À la fin de la vente, le propriétaire doit nettoyer complètement son terrain.



### OBTENEZ PLUS DE VISIBILITÉ !

Inscrivez-vous pour augmenter votre visibilité et attirer plus d'acheteurs ! Nous diffuserons avant chaque fin de semaine, les adresses où se tiendront les ventes. **L'inscription n'est pas obligatoire.** Pour vous inscrire, transmettez-nous par courriel votre adresse et la date de votre vente-débarras à [communications@smdb.ca](mailto:communications@smdb.ca).

INSCRIPTION DÈS LE MOIS D'AOÛT !

## RETOUR DU MARCHÉ DE NOËL EN DÉCEMBRE

La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil est heureuse d'annoncer qu'elle tiendra la 6<sup>e</sup> édition de son Marché de Noël les 6 et 7 décembre prochain à l'hôtel de ville.

Les artisans de produits du terroir et des métiers d'arts sont invités à suivre nos actualités ou à s'abonner à notre infolettre pour connaître la date du début de la période d'inscription qui aura lieu dès le mois d'août prochain.

# LOISIRS ET COMMUNAUTÉ

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER LE SAMEDI 16 AOÛT

## FÊTE ST-MATHIEU EN FAMILLE !

La grande fête familiale estivale St-Mathieu en famille est de retour cet été !

C'est un rendez-vous le samedi 16 août prochain de 10 h à 22 h pour la quatrième édition de cette fête haute en couleur ! Cet événement de proximité se veut à la fois un divertissement et un rassemblement familial, mais également pour la Municipalité, une occasion d'échanger avec sa communauté.

Jeux gonflables, trampoline-élastique, jeux d'eau avec canon à mousse, mini-ferme mobile, exposition de machineries agricoles, maquillage de fantaisie et spectacle de magie seront au rendez-vous pour le plaisir des plus petits. De la danse country et des prestations musicales agrémenteront l'événement en soirée pour le plaisir des plus grands.

Encore une fois, cette année, un dîner cantine et crèmerie sera offert gratuitement. Un camion-bouffe sera sur place pour le souper (\$ paiement par carte seulement) ! Dès 15 h, un service de bar sera sur place pour vous offrir des consommations alcoolisées (\$) durant les spectacles. Les consommations en provenance de l'extérieur du site sont interdites.

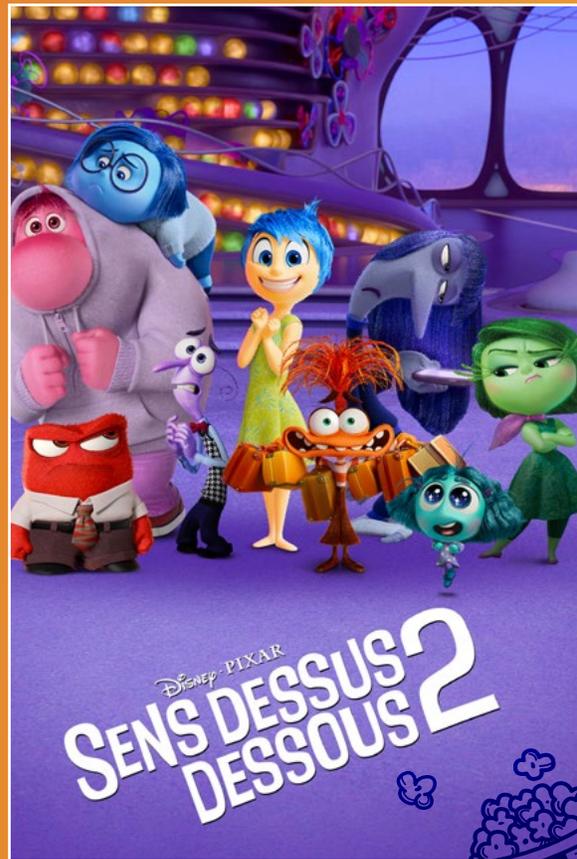
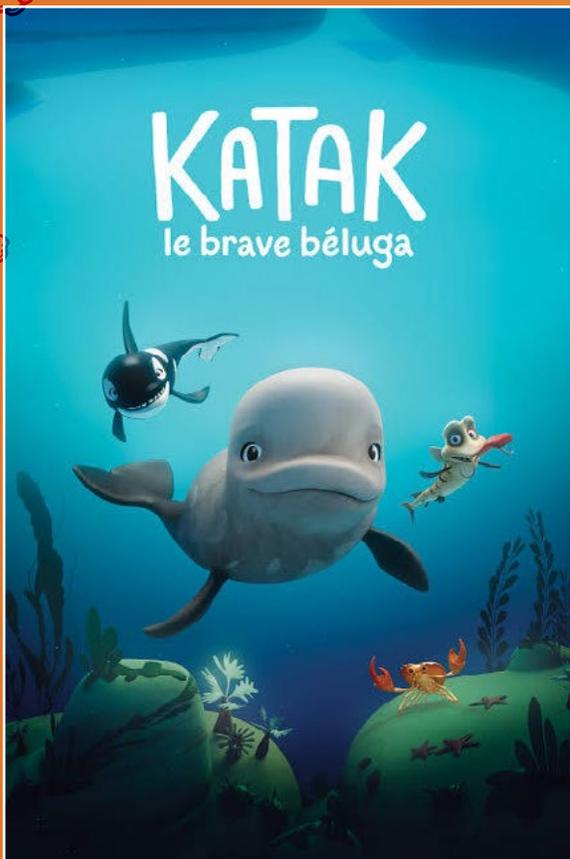
**N'oubliez pas de mettre le samedi 16 août à votre agenda, St-Mathieu en famille, un événement à ne pas manquer !**



Heure	Activité
10 h	Ouverture du site
10 h 30 - 16 h 30	Maquillage de fantaisie (Iz'Art Maquillage artistique) et kiosques d'organismes régionaux
10 h 30 - 19 h 30	Jeux gonflables, trampoline-élastique, coin pour les tout-petits et musique d'ambiance
11 h - 16 h	Mini-ferme mobile et canon à mousse
11 h 30 - 14 h	Dîner cantine et crèmerie offert gratuitement
14 h 30 - 15 h	Allocutions et remerciements
15 h - 16 h	Spectacle de magie
15 h - 20 h 30	Camion-bouffe pour le souper (\$ paiement par carte seulement)
15 h - 21 h	Service de bar (\$)
16 h 45 - 18 h	Atelier de danse country animé par Country NT
18 h 30	Spectacles musicaux
22 h	Fermeture du site

# CINÉMA PLEIN AIR

Sortez les couvertures, le maïs soufflé et apportez vos chaises pour une soirée cinéma en plein air ! Les films débutent à la brunante.  
Annulé en cas de pluie.



**Katak le brave béluga**

**Jeudi 10 juillet dès 20 h 30  
Parc des Loisirs**

**Sens dessus dessous 2**

**Jeudi 21 août dès 20 h 30  
Parc P.A.-Bourgeois**



# CHRONIQUE HORTICOLE

POUR UN JARDIN GÉNÉREUX !

## PLANTATION ET ENTRETIEN DU POTAGER

Quelle satisfaction de récolter les légumes de son propre jardin ! Pour en profiter pleinement, une bonne planification s'impose. Contrairement à une plate-bande de fleurs, un potager demande davantage de soins. Voici quelques astuces pour une culture réussie.

### Préparation et plantation

Lors de la plantation, il est essentiel d'enrichir votre sol avec du compost, qu'il soit d'origine animale ou marine. La rotation des cultures est également primordiale, car chaque légume puise des nutriments différents. Afin d'éviter les carences et d'améliorer la santé du sol, il est recommandé d'alterner les cultures d'une année à l'autre.

L'organisation du jardin doit aussi prendre en compte le compagnonnage, une méthode naturelle qui favorise la croissance et la santé des plants. En disposant judicieusement vos légumes, vous encouragez l'attraction d'insectes bénéfiques et éloignez certains ravageurs. Certaines plantes jouent un rôle de répulsif naturel. Par exemple, l'association tomate et basilic est réputée pour ses bienfaits mutuels.

N'hésitez pas à approfondir vos connaissances sur le compagnonnage, une technique utilisée depuis des décennies pour assurer un équilibre écologique bénéfique au potager. L'ajout de fleurs annuelles très florifères est également conseillé, car elles attirent les insectes pollinisateurs essentiels à la production des légumes.

### Entretien et culture en pot

Tout au long de la saison estivale, l'entretien de votre potager est crucial. La présence excessive de mauvaises herbes crée une concurrence avec vos légumes pour l'eau et les nutriments. Un désherbage régulier garantit une récolte abondante.

Si vous manquez de temps ou d'espace, la culture en pot peut être une excellente alternative. Cependant, quelques précautions sont à prendre :

- L'arrosage doit être plus fréquent qu'en pleine terre.
- Un bon drainage est indispensable pour éviter l'asphyxie des racines.
- L'utilisation d'un terreau adapté est essentielle.
- L'ensoleillement joue un rôle clé dans la croissance des légumes.

Avec ces conseils, vous êtes prêt à profiter d'un potager florissant et productif.



*Bon jardinage !*

# FLEURONS DU QUÉBEC



## UNE MUNICIPALITÉ EN FLEURS **UNE FIERTÉ FLEURONS DU QUÉBEC !**

C'est avec enthousiasme que la Municipalité a renouvelé, en début d'année, son adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les trois prochaines années. Nous sommes fiers d'avoir obtenu quatre fleurons sur cinq lors de la dernière évaluation – une belle reconnaissance de nos efforts communs pour embellir notre milieu de vie !

Ce renouvellement marque le début d'une nouvelle étape : à l'automne, nous accueillerons à nouveau les classificateurs afin de recevoir notre nouvelle cote horticole. Une belle occasion de démontrer tout ce que nous accomplissons ensemble pour rendre notre environnement plus accueillant, plus vert et plus vivant.

Le programme des Fleurons du Québec met en lumière les initiatives des municipalités qui, grâce à la participation de leurs citoyens, employés et bénévoles, s'engagent pour un cadre de vie plus beau, plus sain et durable.

Et vous, avez-vous pensé à fleurir votre coin de verdure ? Chaque année, nous encourageons les citoyens à participer activement à l'embellissement de leur environnement. C'est pourquoi nous vous invitons à participer en grand nombre à notre concours St-Mathieu-de-Beloil en fleurs !

## **CONCOURS ST-MATHIEU-DE-BELOEIL EN FLEURS !**

Dans le prolongement de notre engagement pour un cadre de vie fleuri et accueillant, la Municipalité lance avec enthousiasme son concours annuel d'embellissement des propriétés résidentielles et commerciales : St-Mathieu-de-Beloil en fleurs !

Ce concours vise à souligner et mettre en valeur les plus beaux aménagements paysagers de notre territoire. Que vous soyez un résident passionné de jardinage ou un commerce fier de sa devanture, c'est le moment de briller !

### **Une reconnaissance pour votre créativité horticole !**



Côté résidentiel, trois lauréats seront récompensés par des prix totalisant 500 \$.



Côté commercial et industriel, le grand gagnant remportera un publiportage de deux pages dans l'édition de janvier du bulletin Le Ruisseau, distribué à l'ensemble des foyers de la municipalité dès le début de l'année 2026. Une vitrine exceptionnelle pour faire rayonner votre entreprise !

Ensemble, poursuivons sur cette belle lancée et faisons de notre municipalité un exemple de fierté verte et fleurie !

Exprimez votre passion, inspirez vos voisins et contribuez à faire fleurir Saint-Mathieu-de-Beloil !

**À vos pelles, vos pots et vos idées : la beauté, c'est contagieux !**



Tous les détails du concours : [stmathieudebeloeil.ca/loisirs-culture/embellissement/](http://stmathieudebeloeil.ca/loisirs-culture/embellissement/)



# AU CALENDRIER CET ÉTÉ

## JUILLET

**Fin de semaine débarras**  
Samedi et dimanche 5 et 6 juillet

**Séance ordinaire du Conseil**  
Mardi 7 juillet dès 20 h

**Zumba en plein air**  
Mardis 8 et 22 juillet à 19 h  
Au parc des Loisirs

**Collecte des encombrants**  
Mercredi 9 juillet  
Sur réservation : [www.mrcvr.ca/encombrants](http://www.mrcvr.ca/encombrants)

**Cinéma plein air • Katak le brave béluga**  
Jeudi 10 juillet dès la brunante  
Au parc des Loisirs - Annulé en cas de pluie

**Pilates en plein air**  
Jeudis 17 et 31 juillet à 19 h  
Au parc des Loisirs

**Soirées danse country**  
18 juillet à 19 h 30  
16 août à 16 h 45  
Au parc des Loisirs

## AOÛT

**Programme Recycler mes électroniques<sup>MD</sup>**  
Vendredi 1 août de 10 h à midi  
Garage municipal • 2010, rue de l'Aéroport

**4<sup>e</sup> versement de taxes**  
Vendredi 1<sup>er</sup> août

**Fin de semaine débarras**  
Samedi et dimanche 2 et 3 août

**Séance ordinaire du Conseil**  
Lundi 5 août dès 20 h

**Zumba en plein air**  
Mardis 5 et 19 août à 19 h  
Au parc des Loisirs

**Pilates en plein air**  
Jeudis 14 et 28 août à 19 h  
Au parc des Loisirs

**Cinéma plein air • Sens dessus dessous 2**  
Jeudi 21 août dès la brunante  
Au parc P.A.-Bourgeois - Annulé en cas de pluie

## AOÛT

**Collecte des encombrants**  
Mercredi 14 août  
Sur réservation : [www.mrcvr.ca/encombrants](http://www.mrcvr.ca/encombrants)

**Fête St-Mathieu en famille !**  
Samedi 16 août de 10 h à 22 h  
Au parc des Loisirs, détails en page 16

**Inscription loisirs • Automne**  
Dès le lundi 18 août à 9 h  
Par le biais de la plateforme Qidigo

**Collecte des résidus verts**  
Mardi 27 août

**Concours photos**  
Date limite pour participer : 31 août  
Détails en page 15

## SEPTEMBRE

**Congé férié • Fête du travail**  
Lundi 1<sup>er</sup> septembre  
Services municipaux et bibliothèque fermés

**Séance ordinaire du Conseil**  
Mardi 2 septembre dès 20 h

**Fin de semaine débarras**  
Samedi et dimanche 6 et 7 septembre

## NUMÉROS À RETENIR

> URGENCE • FEU • POLICE	9-1-1	
> Services municipaux (hôtel de ville)	450 467-7490	<a href="mailto:info@smdb.ca">info@smdb.ca</a>
> Hydro-Québec	1 800 790-2424	
> Ligne Info-collectes	450 464-INFO (4636)	<a href="mailto:infocollectes@mrcvr.ca">infocollectes@mrcvr.ca</a>
> Ministère des Transports du Québec	514 873-5452	
> Régie de l'A.I.B.R. (aqueduc)	450 584-3731	<a href="mailto:regie@aibr.ca">regie@aibr.ca</a>
> Régie de police Richelieu-Saint-Laurent	450 536-3333	
> Régie de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu	450 467-8668	<a href="mailto:prevention@risivr.ca">prevention@risivr.ca</a>
> SPCA Roussillon (services animaliers)	450 638-9698	<a href="mailto:info@sparoussillon.com">info@sparoussillon.com</a>